

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

La médaille pontificale. — Le Cardinal Gasparri, accompagné du commandeur Bianchi, graveur pontifical, a présenté au Saint-Père, le 20 juin dernier, des exemplaires en or, argent et bronze, de la médaille frappée suivant l'usage pour la fête de saint Pierre. Elle est consacrée, cette année, à commémorer la publication du Droit Canon. Elle porte à l'avant l'effigie de Benoît XV et au revers la figuration symbolique de la codification. Le pontife, debout sur le trône, tient de la main droite un exemplaire du Code qu'il montre de la main gauche aux assistants, qui sont un prêtre agenouillé au pied du trône, un religieux et une femme voilée avec un enfant agenouillés aussi, le cardinal secrétaire d'Etat, deux prélats, un Père dominicain, un religieux capucin et dans le fond un garde noble. L'épigraphie, placée en dessous, se lit comme suit : *Novo Ecclesiae legum codice publicato.*

FRANCE

Mort du docteur Boissarie. — Dieu vient de rappeler à lui un homme connu du monde entier, surtout de ceux qui ont fait le pèlerinage de Lourdes, M. le docteur Boissarie, pieusement décédé, à Sarlat, le 28 juin dernier. Il était directeur du bureau des constatations médicales de Lourdes depuis 1892. Sa réputation était universelle. Il la méritait par son exquise bonhomie envers les malades, les guéris, et envers ses confrères, par la loyauté et le sérieux de ses enquêtes professionnelles, par l'ardeur de sa foi et sa dévotion pour la sainte Vierge.

AUTRICHE

On fond les cloches de Prague. — Prague est une ville très religieuse de 250,000 habitants. Elle possède plus de 100 églises. Le gouvernement autrichien a confisqué les cloches et l'on a obtenu par cette lugubre opération plus de 150,000 livres de bronze pour fondre des canons.

Simple remarque : c'est précisément à Prague que fut signée, en 1866, la paix qui sépara l'Autriche de l'Allemagne, en brisant la Confédération germanique et voilà qu'aujourd'hui l'Autriche doit fondre les cloches de cette ville pour servir l'empereur d'Allemagne.

ANGLETERRE

Dons considérables. — Par son testament, le duc de Norfolk, chef des catholiques d'Angleterre, premier pair du Royaume-Uni, grand maréchal de la Cour d'Angleterre, a fait des dons considérables à l'Eglise.

Voici quelques-uns de ces dons : \$150,000 à l'évêque de Southwark pour l'entretien à perpétuité de l'église St-Philippe, située sur la terre d'Arundel, domaine héréditaire des Norfolk ; \$50,000 en faveur de certaines missions et écoles catholiques du comté de Sussex ; \$150,000 à